



UNITAB

Motion du 34eme Congrès de l'UNITAB, à Pérouse (Italie), le 28 Octobre 2014

Les représentants des 80 000 familles de producteurs et 350 000 travailleurs du secteur, réunis pour le 34 ème Congrès de l'Unitab, à Pérouse, en Italie, le 28 Octobre, journée mondiale des Planteurs de tabac, en commémoration de la découverte des Amériques par Christophe Colomb

- **rappellent** leur détermination et leur foi en cette culture, plus que jamais pilier de leurs exploitations, dans une agriculture en pleine mutation et surtout, irremplaçable facteur de développement rural dans toute l'Europe, comme le rappelle le thème de ce Congrès ;
- **reconnaissent** la nécessité de toujours mieux adapter leur production aux exigences du marché et de la société civile mais **demandent pour cela**, au même titre que les autres productions, un accompagnement public de ces efforts, notamment par le biais des mesures de développement rural mises en place par les régions ;
- **exhortent** les Pouvoirs Publics nationaux et communautaires, tout en reconnaissant la légitimité des politiques de santé Publique, à ne pas diaboliser ce secteur agricole comme tant d'autres, à travers des approches purement idéologiques faisant fi de l'efficacité, comme l'instauration du paquet générique ou des préconisations abusives sur la limitation des ingrédients pour lesquelles les Etats Membres devront tenir compte des préconisations communautaires ;
- **exigent** de l'industrie manufacturière qu'elle se comporte en véritable partenaire de la filière en reconnaissant les atouts de stabilité, durabilité, traçabilité de la production européenne et le savoir-faire et la responsabilité sociale et environnementale de producteurs encadrés par de véritables organisations. Cette reconnaissance devant se concrétiser par la signature , sous l'égide de Ministères de l'agriculture, de contrats pluriannuels, jusqu'en 2020, échéance de la nouvelle PAC, tenant compte de l'évolution des coûts de production, seuls gages de visibilité en termes de volumes et de pérennité à long terme de la filière ;
- **revendiquent** la mise en place d'interprofessions longues, impliquant secteurs amont et aval pour créer des règles garantissant le bon fonctionnement des marchés dans un contexte de disparition des OCM et de dérégulation exacerbée d'un Politique Agricole qui n'a de Commune que le nom.